

# Neuropsychologue pour les services de psychiatrie - site de Jolimont (H/F)

## LA SOCIÉTÉ

Plus grand groupe hospitalier de Wallonie, **HELORA**, par la diversité des métiers qu'il réunit, comprend près de 7.000 collaborateurs.

Multi-sites, **HELORA** couvre 4 bassins de soins situés dans le Hainaut et le Brabant Wallon.

L'approche universitaire, les projets d'infrastructures, les investissements médicaux ambitieux et le professionnalisme de ses collaborateurs permettent à **HELORA** d'offrir aux patients des soins en constante évolution, sécuritaires et de la plus haute qualité.

Vous souhaitez proposer vos talents et vos compétences auprès d'un hôpital en plein essor, venez vivre la **#HELORA** Expérience sur l'un de nos 7 sites.

## FONCTION

Sa mission est d'évaluer et de prendre en charge le fonctionnement cognitif du patient. Il travaille en collaboration étroite avec le médecin et l'équipe paramédicale.

Du fait de sa formation en psychologie, le neuropsychologue exécute comme le psychologue ses missions dans le respect des besoins de l'institution et du code de déontologie : ceux-ci pourraient être articulés sur 4 principes : le respect de la dignité de la personne et de ses droits, la prise de responsabilité de ses choix, le développement continu de ses compétences, l'intégrité et le souci de partager les données recueillies avec l'ensemble de l'équipe soignante pour le bien-être du patient. Ce souci est évidemment mutuel.

## PROFIL

### 1) Compétences techniques

- \* Etre titulaire du master en neuropsychologie
- \* Pouvoir maîtriser les outils d'évaluation neuropsychologique
- \* Avoir la connaissance des troubles cognitifs fonctionnels
- \* Avoir la connaissance des troubles anxio-dépressifs associés
- \* Avoir une bonne capacité d'analyse clinique intégrative

### 2) Compétences relationnelles

- \* Disposer d'une écoute active
- \* Pouvoir valider les plaintes
- \* Avoir la capacité de vulgarisation scientifique
- \* Avoir une posture rassurante et non invalidante

## OFFRE

Nous vous offrons :

- Un contrat de remplacement - 19h/Semaine
- Entrée en fonction : 01/07/2026

## FICHIERS JOINTS

[Ici, nos avantages.](#)

